Image not found or type unknown

Caution et taxe de séjour

Par **locationsalacle**, le **14/04/2021** à **10:15**

Bonjour,

J'aimerai savoir si une conciergerie peut collecter sans encaisser les chèques de caution et la taxe de séjour à l'arrivée des locataires et les remettre à l'agence en main propre?

Merci d'avance

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés